

EXPEDITION



32, Rue de Malte

75011 PARIS 11ème

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE SEIZE

ET LE SEIZE DECEMBRE

A LA REQUETE DE :

La SCI PLC, immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 439 974 643, dont le siège social est situé 42, rue Etienne Hubac à BREST (29200),

Agissant diligences de son représentant légal en exercice domicilié audit siège en cette qualité,

Laquelle m'expose par Maître Denis TALON Cabinet TALON - MAILLET Avocat à la cour, 11, rue Villaret de Joyeuse à PARIS (75017) :

Qu'ensuite d'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié à Madame Yvette PAULE CAUNEILLE en date du 24 novembre, en vertu d'un jugement rendu le 1^{er} juillet 2014 par la cinquième chambre première section du TGI de PARIS et d'une ordonnance de référé du 2 mai 2012 rendue par le TGI de PARIS, les deux régulièrement signifiées définitives, elle me requiert de procéder au procès-verbal descriptif de l'appartement dont est propriétaire Madame CAUNEILLE dans l'immeuble 108, rue Raymond Losserand, bâtiment B, quatrième étage, porte gauche,

C'EST POURQUOI, DEFERANT A LA REQUISITION QUI EST AINSI FAITE :

Je, Antoine NOTTE, Huissier de Justice Salaré de la SELARL AY Eric ALBOU & Carolle YANA, Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Paris y demeurant, 32 rue de malte sis à Paris 11eme, soussigné,

Me rends ce jour 108, rue Raymond Losserand à PARIS (75014)

Où étant, en présence de Monsieur Didier ADENOT, de Monsieur Patrick POMMERET en qualité de témoins, de Monsieur Florian MINOT en qualité de serrurier, de Monsieur CHALLAOUI, diagnosticien, qui signent sur une feuille que j'annexe au présent procès-verbal.

JE CONSTATE CE QUI SUIT :

APPARTEMENT (LOT 112)

Tel : 01.42.72.14.08 - Fax : 01.42.72.20.14
Email : info@albouyana.com - Site : www.albouyana.com

901660134

Acte : 76182



L'accès à l'appartement se fait par une porte palière équipée de deux verrous à gorge et un verrou de sûreté.

Au sol, je constate la présence d'un parquet ancien à lames droites, il est en état d'usage très avancé. L'ensemble des lieux est en très mauvais état, inhabité vraisemblablement depuis de nombreuses années par une personne souffrant du syndrome de Diogène.

Côté intérieur, la porte palière est hors d'usage, recouverte d'inscriptions et d'une peinture vétuste.

Les murs sont recouverts d'un ancien papier peint en grande partie arraché, il y a des auréoles, des éclats du plâtre, des trous. L'ensemble est en très mauvais état.

Au plafond, un point lumineux avec fils à nu, douille et ampoule.

En partie centrale du mur de droite, je constate la présence d'un coffrage avec compteur EDF, disjoncteur, un tableau électrique en porcelaine. Il n'y a pas d'électricité dans les lieux.

SANITAIRE AU FOND DE L'ENTREE

Par une porte à panneaux, très ancienne, à peinture vétuste, on accède à un sanitaire hors d'usage.

Les murs, le sanitaire sont recouverts d'excréments de pigeon, il y a des plumes.

Une fenêtre au-dessus du sanitaire est hors d'usage, mal fermée. J'effectue des clichés photographiques.

PIECE AU FOND DU COULOIR A GAUCHE A USAGE DE CHAMBRE

Elle est accessible par une porte en bois à panneau, le panneau est fissuré, la peinture est vétuste.

Au sol, le parquet à lames droites, ancien, est recouvert de poussière. La pièce est très encombrée. La circulation y est quasiment impossible.

Les murs sont recouverts de papier peint vétuste.

Le plafond est recouvert d'une peinture vétuste. Il y a des fissurations. Au fond et à droite, face à la fenêtre, il y a une souche de cheminée, elle est recouverte de tapisserie qui est déchirée par une fissure.

En partie centrale du plafond, un câble électrique pend.

Une fenêtre laisse pénétrer la lumière du jour. L'embrasure est en très mauvais état. Il s'agit d'une fenêtre à double vantail, en bois, à simple vitrage.

Au fond à gauche de cette pièce, il existe une porte en bois isoplane sans revêtement, en état d'usage, avec des taches en partie basse qui donne accès à une pièce d'eau.

PREMIERE PIECE A GAUCHE EN RENTRANT DANS L'APPARTEMENT



Accessible depuis la chambre vue précédemment. Au fond, il s'agit d'un espace pièce d'eau. Cette pièce est séparée en partie centrale par des étagères.

La partie pièce d'eau est hors d'usage. Le lavabo est vétuste ; la baignoire sabot vétuste.

Il existe un VELUX, il est d'un aspect récent en bon état.

En dessous, le mur est en mauvais état avec des traces d'infiltration, la faïence se décolle.

Au-dessus du lavabo, un ballon d'eau chaude est d'un aspect vétuste.

Les murs sont recouverts de peinture craquelée et vétuste.

Au sol, je constate la présence de tommettes anciennes, en très mauvais état.

La première partie de la pièce est totalement encombrée. Il s'agit vraisemblablement d'un espace cuisine. Tout est d'aspect vétuste. J'aperçois un robinet eau chaude/ eau froide à mélangeur d'un modèle très ancien.

PREMIERE PIECE A DROITE A USAGE DE PIECE PRINCIPALE

L'accès se fait par une porte, en bois, à panneau, revêtue de peinture totalement défraîchie, voire vétuste.

L'accès à la pièce est impossible, étant donné son encombrement. Au fond de la pièce, je constate la présence de deux fenêtres en bois, double vantail, simple vitrage, revêtues de peinture totalement défraîchie.

Les murs sont recouverts ainsi qu'une partie du plafond d'un papier peint totalement défraîchi voire vétuste.

Le plafond est traversé de multiples fissurations.

Les embrasures présentent de nombreuses craquelures de peinture. J'aperçois d'autres dégradations sur le revêtement papier partout dans la pièce. Le mur de gauche face fenêtre est recouvert de placards avec porte accordéon. Il y a six doubles portes en accordéon sur ce mur de gauche. J'effectue des clichés photographiques.

LOT 111

Il existe sur l'interpalier entre les troisième et quatrième étages, un lot à usage d'ancien sanitaire, aujourd'hui de remise.

L'accès se fait par une porte isoplane, revêtue de peinture défraîchie.

A l'intérieur, les murs sont recouverts de papier très anciens, défraîchis à vétustes ou de peinture vétuste.

Il existe deux VELUX d'un aspect récent.

La pièce est encombrée de différents éléments. J'effectue des clichés photographiques.



Au-dessus de la porte d'accès donnant sur la cage d'escalier, il y a une imposte à quatre briques de verre.

La lumière du jour pénètre par deux VELUX, d'un aspect récent en bon état.

PARTIES COMMUNES

La cage d'escalier est revêtue d'un crépi en état d'usage avancé, avec quelques fissurations, des traînées dans les angles, des traces aux endroits d'anciennes appliques lumineuses.

Les appliques lumineuses en plafond sont d'un aspect récent.

Le plafond au dernier étage présente des auréoles, des fissurations, une fuite d'enduit, les lattis sont visibles et le jour à travers ces lattis.

Je constate dans la cage d'escalier le passage de canalisations cuivre d'un aspect très récent.

Les marches de l'escalier en bois, ancien, sont recouvertes d'un tapis, en bon état d'usage.

Entre les troisième et deuxième étages et les deuxième et premier étages, au niveau de l'interpalier, le mur présente de très importantes traces d'infiltration, la peinture est largement cloquée. Il y a des auréoles, elle tombe en lambeaux.

Au niveau des interpaliers, il existe des fenêtres, double vantail, simple vitrage, revêtues de peinture légèrement défraîchie.

Je constate la présence de boîtiers de fibre optique dans les parties communes.

Entre le premier étage et le rez-de-chaussée, les plinthes sont de très mauvais aspect, il y a de nombreuses dégradations sur le mur de la cage d'escalier en arrivant au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée, il existe un carrelage à petite mosaïque, d'aspect ancien, en bon état.

Devant la porte d'accès aux caves, je constate qu'une très forte odeur d'humidité en émane.

L'accès au bâtiment B se fait par une porte semi-vitrée de bon aspect et une courette avec au sol, dalle ciment. Il faut monter quelques marches pour accéder à la porte du bâtiment B qui est protégé par des interphones et un système VIGIK.

L'accès à la cour depuis le bâtiment A se fait par une porte en aluminium vitrée, avec digicode et accès VIGIK.

Le hall du bâtiment A présente au sol, un carrelage d'aspect récent, en état d'usage, des murs à panneaux en partie basse, peinture en partie haute en état d'usage.

Les boîtes aux lettres sont d'un aspect ancien en état d'usage.

La porte d'accès à la rue est recouverte de peinture rouge d'un aspect d'état d'usage, surmontée d'une imposte. L'accès se fait par digicode et VIGIK.

La façade de l'immeuble présente un aspect d'état d'usage général. Je la photographie.

Au rez-de-chaussée côté droit, un commerce et côté gauche, un autre commerce.

Ma mission étant terminée, je me suis retiré.

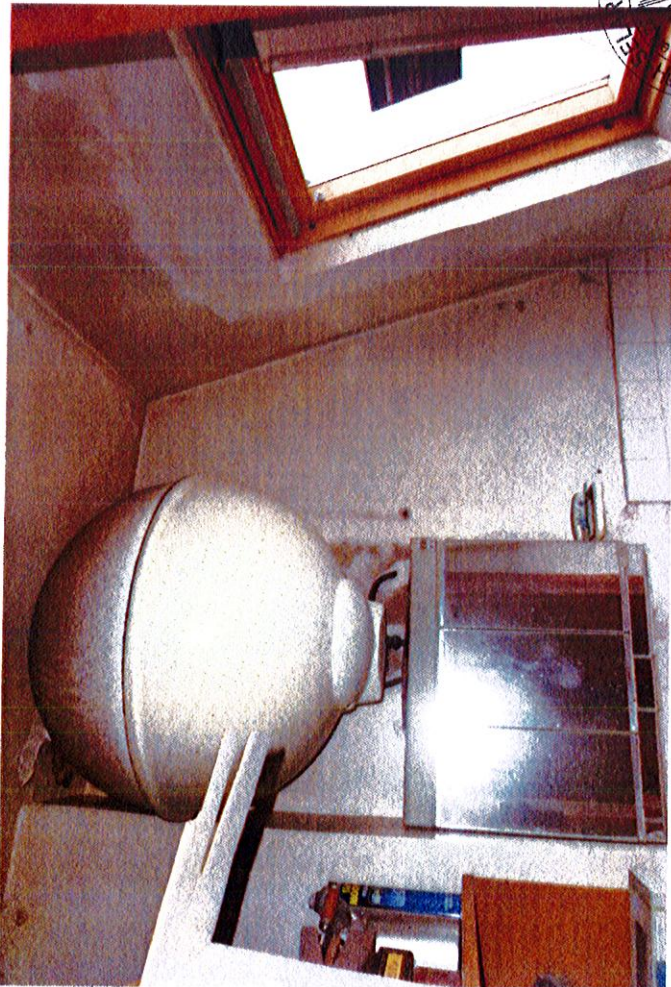
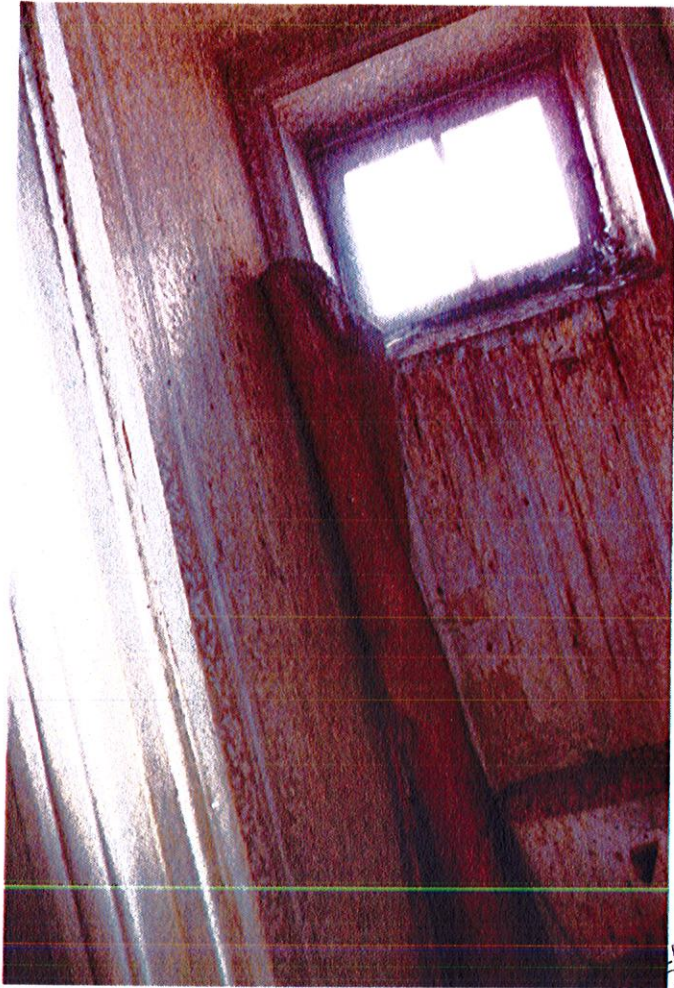
J'ANNEXE AU PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT LES PHOTOGRAPHIES PRISES A L'APPUI DE MES CONSTATATIONS.

J'ANNEXE LES DOCUMENTS REMIS PAR LE DIAGNOSTICIEN.

TELLES SONT LES CONSTATATIONS QUI FONT L'OBJET DU PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT QUE JE DRESSE POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

ME ANTOINE NOTTE

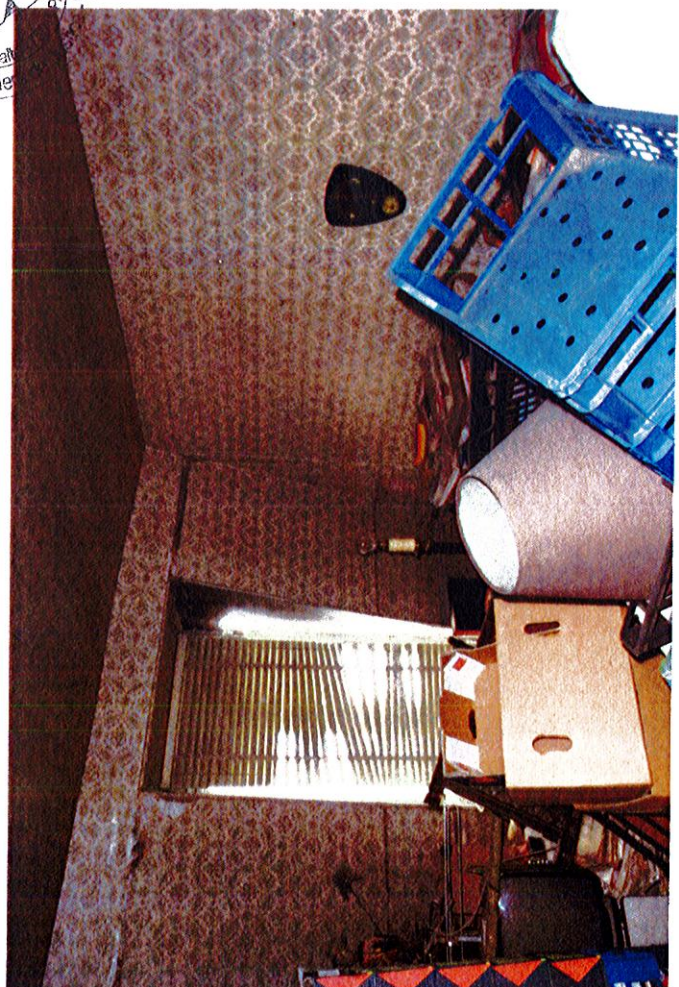
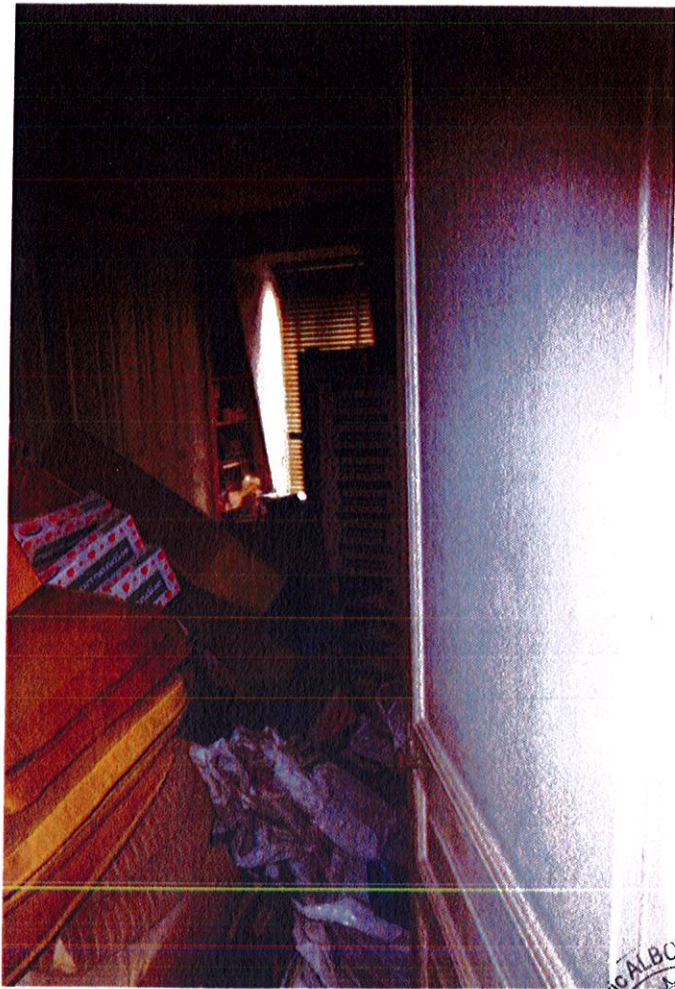


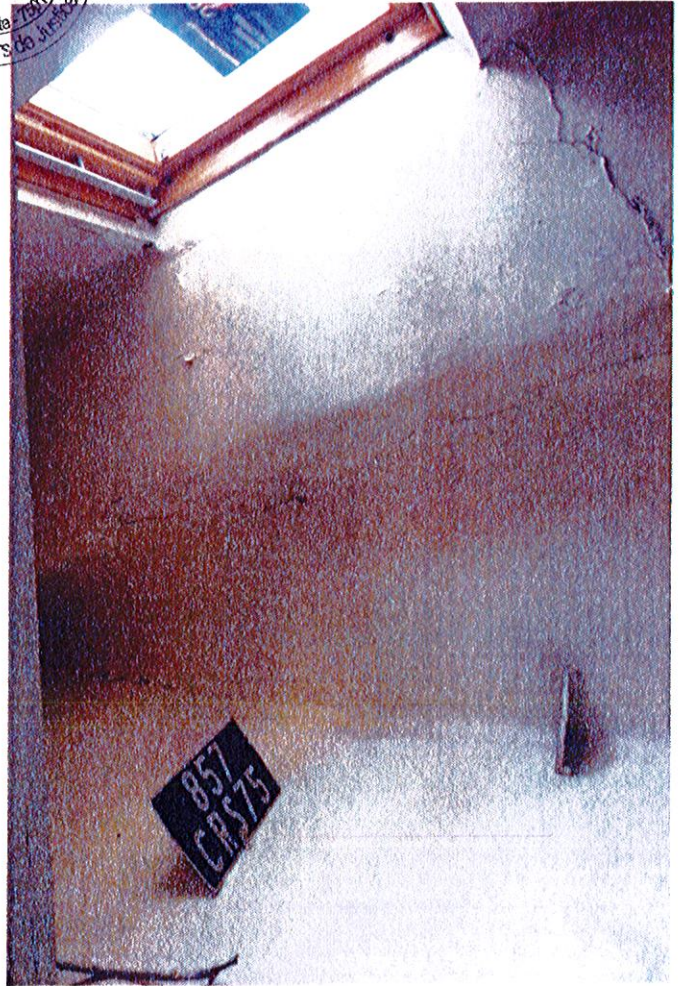
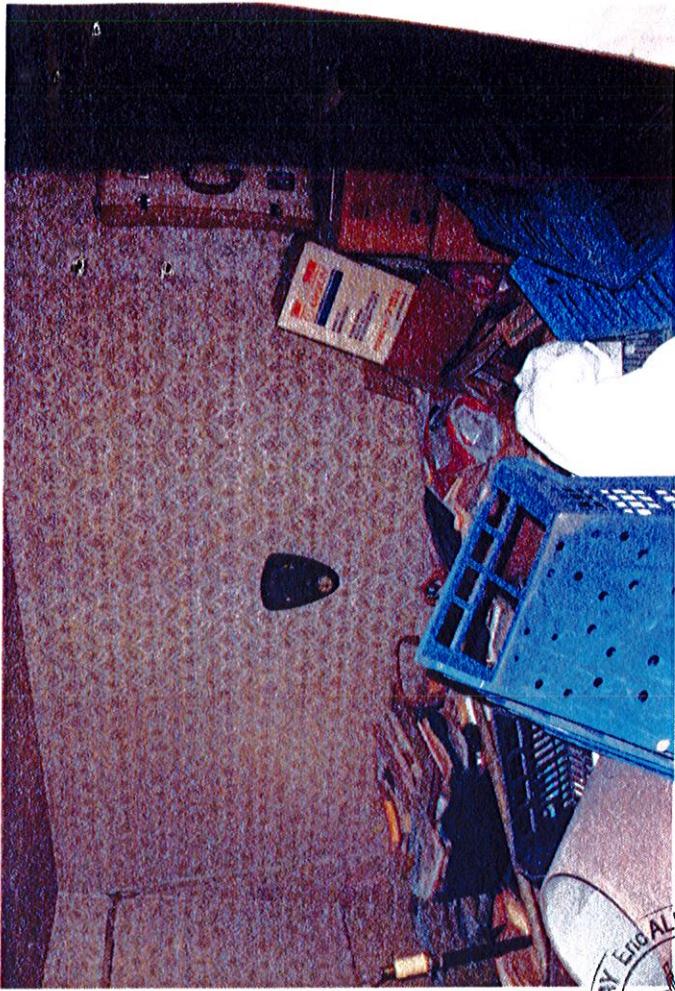


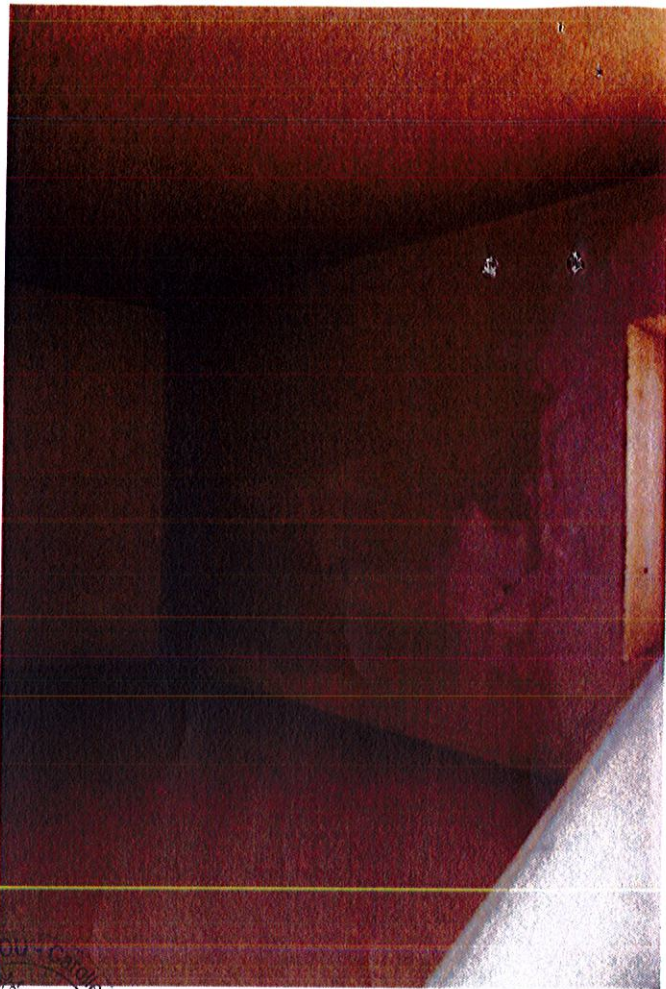
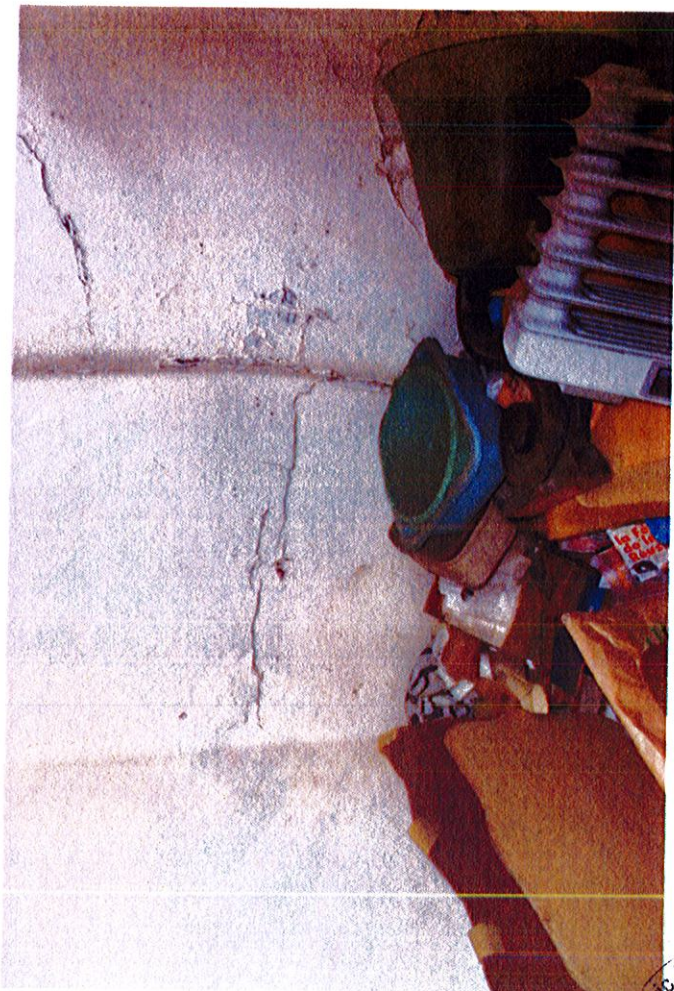


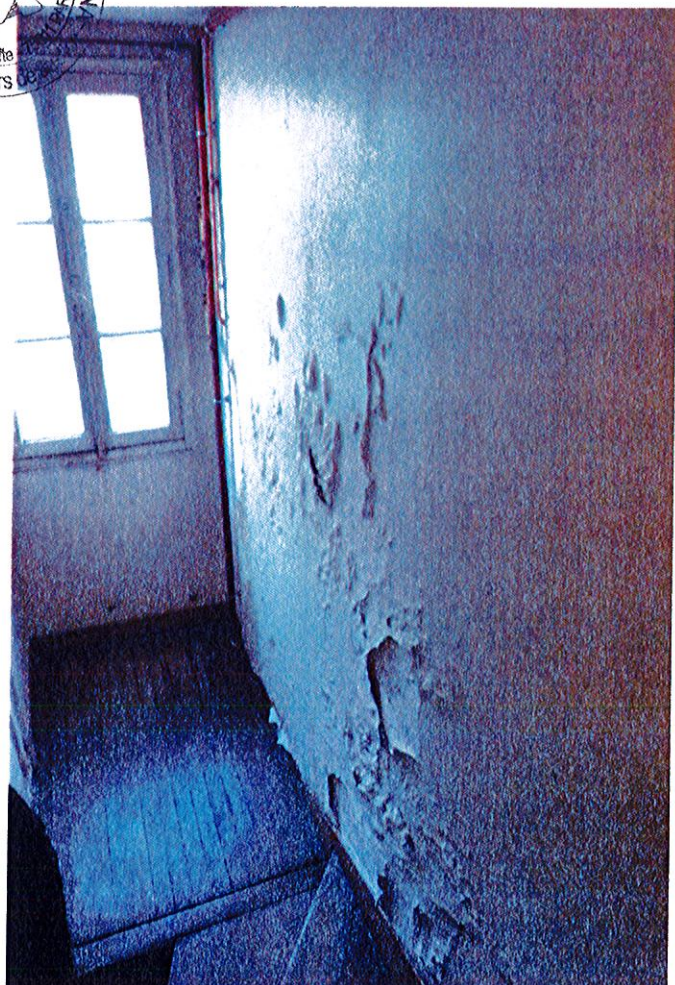
SEKOLAH AL-ERIC AL-EROU - CA
YANA -
SANA -
















CHALLACU NABIL 

POMMERET PATRICK
Agencas Judiciares
Pinochet Florian

